



## Prévention des infections en Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

François PUISIEUX  
CHRU de LILLE et  
Université de Lille 2

## Introduction

- *Bien que 445 000 personnes âgées environ vivent en établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en France (extraction FINESS au 17 janvier 2006), aucune étude n'avait exploré le risque infectieux dans ces institutions en France.*
- *Une première étude, **PRIAM**, (2006-2007) lancée à l'initiative de l'Observatoire du Risque Infectieux en Gériatrie (ORIG) a révélé un taux de prévalence total des infections à 11,2 % [IC 95% 10,9-11,5] parmi les résidents.*
- *Un programme de prévention des infections en **EHPAD** devait être mis en place, les recommandations proposées devant tenir compte de la spécificité de ces établissements qui diffèrent fondamentalement des hôpitaux.*



## Enquête PRIAM : *Enquête nationale de prévalence en EHPAD*

- Objectif
  - Mesurer les taux de prévalence bruts et spécifiques des infections en EHPAD en France
- Méthode
  - Etude transversale périodique (un mois donné), descriptive, prospective
  - 5 périodes différentes entre 2006 et 2007
  - Toutes les infections : 2 définitions (cas certains et cas probables)



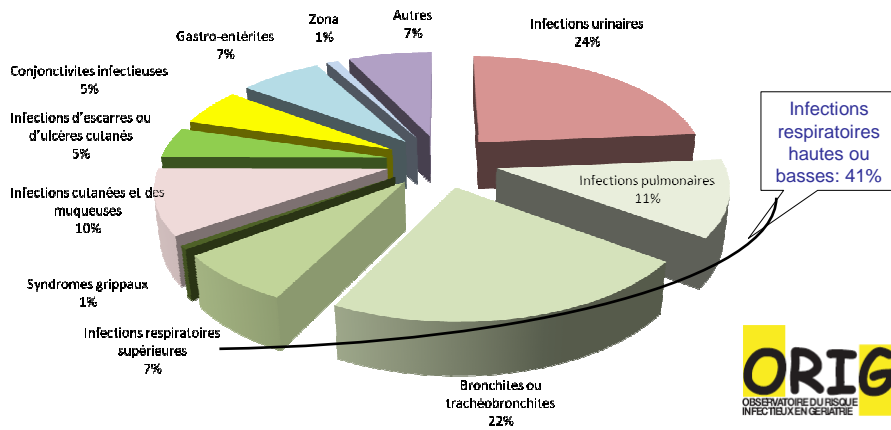
## Enquête PRIAM : *Résultats (1)*

- 577 EHPAD participantes
- 44 870 résidents inclus
  - 3 femmes / 1 homme
  - Age moyen : 85.5 ± 8
  - 49 % en GIR 1 ou 2
  - 4.83% porteurs d'escarres
  - 2.21% de sondés dont 72% de sondes à demeure
  - Vaccinés contre la grippe: 93.39%
  - Vaccinés contre le pneumocoque: 13.02%



## Enquête PRIAM : Résultats (2)

Taux de prévalence des infections: 11,23%



FdR associés à une infection: GIR 1 ou 2, dénutrition, escarres, sonde urinaire

5

## Enquête PRIAM : Résultats (3)

- Infections respiratoires hautes et basses
  - 41% des infections
  - Taux de prévalence : 4.65%
  - Taux d'hospitalisation : 42.75%
- Infections urinaires
  - 24% des infections
  - Taux de prévalence est de 2.64%.
  - Risque multiplié par 9 si sonde urinaire

# Prévention des infections en Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

## Consensus Formalisé d'experts



## Partenaires

- Scientifiques
  - Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
  - 5 CCLIN - Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales
  - FFALMCO - Fédération Française des Associations Locales de Médecins Coordinateurs en EHPAD
  - Hôpital Charles Foix
  - INSERM
  - SFGG - Société Française de Gériatrie et Gérontologie
  - SFHH - Société Française d'Hygiène Hospitalière
  - SPILF - Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française
- Financiers
  - CNAMTS - Caisse Nationale d'Assurance des Travailleurs Sociaux
  - CNSA - Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
  - Conseil général du Val de Marne
  - Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité
  - Fondation Réunica
  - GMF-MNH - Garantie Mutuelle des Fonctionnaires
  - Mutuelle Nationale des Hospitaliers
  - Pall Médical
  - Pfizer
  - Roche
  - Sanofi Pasteur MSD
  - Wyeth



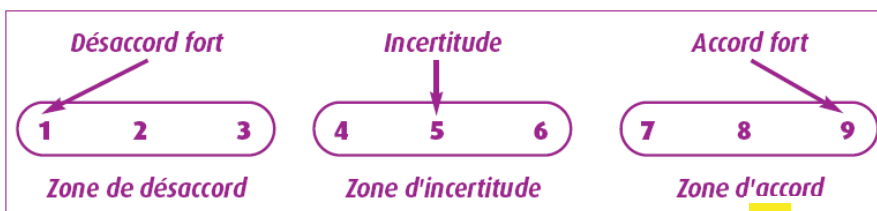
## Liste des champs et sous-champs

- **Précautions standard**
  - Hygiène des mains, port de masque, blouse et gants, traitement déchets médicaux (sécurité)
- **Mesures générales non spécifiques**
  - Broncho pneumopathie chronique obstructive (BPCO)
  - Incontinence
  - Dépendance
  - Dénutrition
  - Hygiène corporelle et dentaire
  - Troubles de déglutition
  - Déshydratation
- **Mesures spécifiques liées aux soins**
  - Sondage urinaire
  - Oxygénothérapie, aérosolthérapie
  - Cathéter vasculaire et sous-cutané
  - Gastrostomie
- **Mesures**
  - Politique d'antibiothérapie
  - Surveillance des infections
  - Politique de formation du personnel
  - Ratio personnel / résidents
  - Recommandations aux visiteurs et à la famille
  - Gestion d'épidémie (détection d'une épidémie, cellule de crise conduite à tenir)



## Méthodologie

- Revue de la littérature 1997 – 2007
- Experts rédacteurs → argumentaires et recommandations
- Cotation par les professionnels cotateurs
- **Au total :**
  - 264 recommandations ont été retenues : 237 en "accord fort" et 27 en "accord",
  - 37 ont été définitivement rejetées.



**Les recommandations sont présentées  
sous 3 volets :**

**1**

**Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement**

**2**

**Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant**

**3**

**Mesures  
concernant directement  
le résident**

**ORIG**  
OBSERVATOIRE DU RISQUE  
INFECTIEUX EN GERIATRIE

**1**

**Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement**

**ORIG**  
OBSERVATOIRE DU RISQUE  
INFECTIEUX EN GERIATRIE

## Précautions standard

- Mettre en place une politique d'hygiène des mains et former le personnel à l'hygiène (R12-16)
- Utiliser pour la désinfection (dispositifs médicaux, sols et surfaces, ...) des produits en se référant à la liste positive de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (R7-8)
- Utiliser des masques norme EN 14683 si les soins ou manipulations exposent à un risque de projection ou d'aérosolisation de sang, ou tout autre produit d'origine humaine (R18)
- Former le personnel à la gestion de l'environnement, notamment l'entretien des locaux (R4-5)

1

Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement



## Précautions standard

- Choisir prioritairement des dispositifs médicaux stériles à usage unique qui seront conservés dans un endroit spécifique à l'abri de toute contamination (R3, R11)
- Limiter les risques infectieux pour les professionnels et l'environnement par l'utilisation d'un laveur désinfecteur thermique ou chimique pour le traitement des seaux de chaise, bassins, urinaux et bords de prélèvements dont l'entretien et la maintenance seront assurés (R9-10)
- Organiser le circuit du linge (R17)
- Organiser le tri des déchets et désigner une personne responsable (R2)
- Suivre les mesures réglementaires de prévention des accidents exposant au sang (R1)

1

Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement



## Mesures générales non spécifiques

- Faciliter l'accès aux toilettes pour les résidents (R28)
- Adapter l'alimentation aux troubles de déglutition des résidents (R77-78)
- Veiller à la traçabilité des soins et éventuels incidents dans le dossier de soins du résident (R91-92, R138, R224-226)
- Disposer de professionnels formés pour la pose et le changement de sonde urinaire (R90)

1

Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement

**ORIG**  
OBSERVATOIRE DU RISQUE  
INFECTIEUX EN GERIATRIE

## Mesures générales non spécifiques

- Former les professionnels aux techniques de pose, de gestion et de surveillance des cathéters veineux périphériques, des dispositifs de perfusion sous cutanée et évaluer leurs pratiques (R136-142)
- Respecter les modalités d'utilisation des matériels d'oxygénothérapie et d'aérosolthérapie (R115-135)
- Former le personnel à la prise en charge des patients porteurs de gastrotomie (R221-237)

1

Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement

**ORIG**  
OBSERVATOIRE DU RISQUE  
INFECTIEUX EN GERIATRIE

## Mesures organisationnelles

- Établir une politique de vaccination : inciter à la vaccination contre la grippe personnels soignants et résidents, vacciner les résidents à risque contre les infections à pneumocoque tous les 5 ans (R254-256)
- Élaborer une convention avec un laboratoire d'analyse médicale relative aux bactéries multi-résistantes et un protocole de suivi des patients concernés (R238-241)
- Identifier un correspondant hygiène et le former à la prévention des maladies infectieuses, aux infections associées aux soins et la gestion des situations épidémiques (R246, R258)

1

Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement



## Mesures organisationnelles

- Former le personnel à la prévention des infections associées aux soins (R245, R247-248)
- Inciter le médecin, notamment coordinateur, à mettre en place une politique antibiotique : guide de bon usage, référent en antibiothérapie (R249-250))
- Identifier une personne chargée de la cellule crise épidémique (R251)
- Établir un protocole relatif aux procédures et conduites à tenir en cas de situation épidémique (R242-244, R252-253, R259-266)

1

Mesures à mettre  
en œuvre  
par l'établissement



2

## Mesures à mettre en œuvre par le personnel soignant



## Précautions standards

- Désinfecter les mains par friction avec une solution hydro-alcoolique avant chaque soin (R15)
- Réaliser une hygiène des mains avant de porter des gants et après avoir retiré les gants (R12)
- Porter un masque de type "médical" répondant à la norme EN 14683 en cas de toux (R18-19, R257)
- Porter une tenue professionnelle adaptée aux soins : sur-blouse, lunette et masque si risque de projection ou d'aérosolisation (R21-22)
- Suivre les mesures réglementaires de prévention des accidents exposant au sang (R1)

Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant



## Mesures générales non spécifiques

- Surveiller la déglutition du résident et rééduquer si possible et/ou adapter l'alimentation, et traiter les troubles de la déglutition (R72-78)
- Veiller à une bonne hydratation des résidents (R79-81)

2

Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant



## Mesures spécifiques liées aux soins

- Associer le patient et ses proches à la prévention et à la détection des infections (R140-141, R221-222)
- Vérifier le calendrier des vaccinations de chaque résident lors de l'admission (R24)
- Veiller à l'hygiène corporelle complète du résident de façon quotidienne (R57-70)
- Favoriser l'hygiène bucco-dentaire en incluant ce soin notamment dans la toilette quotidienne : changer la brosse à dents tous les 2 mois, proposer une consultation dentaire annuelle (R44-56)
- Surveiller l'état nutritionnel des résidents et signaler tout signe de dénutrition pour le traiter immédiatement (R41-43)

3

Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant



## Mesures spécifiques liées aux soins

- Prévenir et surveiller l'apparition d'escarres, les traiter rapidement (R40)
- Prévenir et surveiller les risques d'incontinence et les traiter (R25-27)
- Utiliser prioritairement des dispositifs médicaux stériles à usage unique (R3)
- Désinfecter les dispositifs médicaux ; le mode opératoire impose le port de gants et l'utilisation de détergent ou détergent/désinfectant spécifique (R18, R117, R127-128, R133, R181, R214)
- Désinfecter les équipements sanitaires entre chaque patient quand ces équipements ne sont pas individuels (R71)

Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant



## Mesures spécifiques liées aux soins

- Suivre le protocole de pose et de maintenance des sondes urinaires (R29-39, R82-114)
- Respecter les consignes de soins et de surveillance de la sonde vésicale (R86-108)
- Autoriser uniquement les médecins et les infirmières diplômées d'Etat à poser des cathéters vasculaires périphériques et sous-cutanés (R136)

Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant



## Mesures spécifiques liées aux soins

- Respecter les consignes d'utilisation des cathéters (R137-220)
- Prévenir les infections liées à l'utilisation de l'oxygénothérapie et de l'aérosolthérapie (R115-135)
- Respecter les consignes de soins et de surveillance de la gastrostomie (R221-237)
- Assurer une traçabilité des soins et des incidents dans le dossier de soins du patient (R91-92, R138, R224-226)

2

Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant



## Mesures organisationnelles

- Communiquer à la personne référente le risque potentiel d'infections ou d'épidémies (R252)

2

Mesures à mettre  
en œuvre  
par le personnel soignant



**3**

## Mesures concernant directement le résident

**ORIG**  
OBSERVATOIRE DU RISQUE  
INFECTIEUX EN GERIATRIE

## Mesures concernant directement le résident

- Vacciner les résidents contre la grippe tous les ans (R23)
- Vacciner les résidents à risque contre les infections à pneumocoque tous les 5 ans (R254-256)
- Réaliser une toilette corporelle du résident de manière quotidienne (R58-60)
- Inclure l'hygiène bucco-dentaire dans la toilette :  
brossage des dents 2 fois par jour, soins de bouche,  
nettoyage des prothèses dentaires après chaque repas  
en dehors de la bouche (R44-56)

**3**

Mesures  
concernant directement  
le résident

**ORIG**  
OBSERVATOIRE DU RISQUE  
INFECTIEUX EN GERIATRIE

## Mesures concernant directement le résident

- Prévenir et surveiller l'apparition d'escarres et traiter rapidement (R40)
- Participer à la surveillance de l'incontinence (R25-27)
- Veiller à l'hydratation des patients (R79-81)
- Lutter contre la malnutrition protéique (R41-42)
- Surveiller la déglutition du résident et rééduquer si possible et/ou adapter l'alimentation, et traiter les troubles de la déglutition (R72-78)
- Porter un masque en cas de toux (R20)

3

Mesures  
concernant directement  
le résident

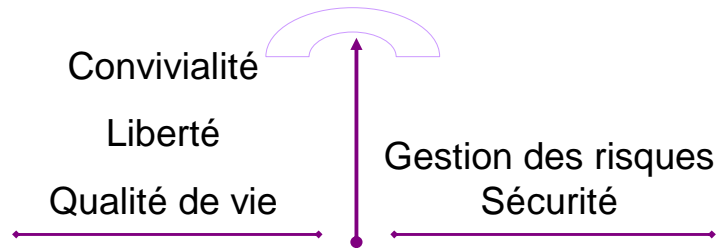
**ORIG**  
OBSERVATOIRE DU RISQUE  
INFECTIEUX EN GERIATRIE

## Autres recommandations à paraître très prochainement

- Actualisation des 100 recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales
  - *Comité technique des Infections Nosocomiales*
- Recommandations relatives aux conduites à tenir devant des gastroenterites aiguës en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
  - *Commission spécialisée Maladies transmissibles  
Haut Conseil de la santé publique*

30

## Conclusion EHPAD = lieu de vie



31